

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



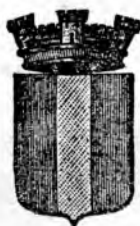
BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI^e VOLUME

JANVIER

N^o 13

1876



—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

Notice : 8261
CB : 3403

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Boufflet, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cagny et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes — Félix Dupuis, — Cosson,
— Rousse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Bery, — Testard,
Daguet. — Jazé. — Rôhry.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Crépy : M. Lefèvre, délégué.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils, délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le D^r Cadier, président, — Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 JANVIER 1876. — PRÉSIDENCE DE M. FRÉMY.

La séance est ouverte à 2 heures et demie. Le procès-
verbal de la précédente séance est adopté. Trois membres
nouveaux sont admis sans opposition.

M. DUBARLE, jardinier-professeur, dépose sur le
bureau une grande quantité de fruits provenant de ses
cultures au jardin d'expériences de la Société, et destinés
à être tirés en loterie à l'issue de la séance, savoir :
chasselas de Fontainebleau et poires Reine d'Angleterre,
Broom parck, Beurré Gendron, Passe Colmar, Royale
d'hiver. — Des remerciements lui sont votés à l'una-
nimité.

En l'absence de M. le Secrétaire-Général, M. Boufflet,
secrétaire-général adjoint procède au dépouillement de
la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1° Une lettre de M. Cabot, adressant au Conseil
d'administration ses remerciements pour le titre de bi-
bliothécaire-archiviste honoraire qui lui a été décerné.

2° Une lettre par laquelle M. Fontaine remercie la
Société du titre de trésorier-adjoint qu'elle lui a décerné
dans la précédente séance, et s'excuse de ne pas l'ac-
cepter sur l'impossibilité où il se trouverait d'en remplir
les fonctions.

3° Une lettre de M. Rothschild, éditeur d'ouvrages
horticoles à Paris, demandant la liste des membres de la
Société, et accompagnant l'envoi de son catalogue.

SHAS

00000003403

4° Ledit catalogue de M. Rothschild.

5° Le catalogue de la librairie agricole et horticole de la Maison rustique.

6° Le prospectus de l'engrais *le Floral* mis en vente par M. Dudoÿ.

Il est ensuite donné communication des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société, dans sa réunion du 26 décembre précédent : — Le Conseil, à l'unanimité, a décerné le titre de bibliothécaire-archiviste honoraire à M. Cabot, conformément à l'article 2 du règlement. — Il a accepté avec reconnaissance l'offre faite par M. Deshais père d'une médaille de vermeil qui serait décernée, en janvier 1877, au membre de la section centrale qui, pendant le cours de la présente année, aurait fait les apports les plus nombreux de produits dans toutes les catégories, cette médaille pouvant être cumulée avec une de celles en argent qui sont offertes par la Société.

M. Boufflet donne lecture des articles extraits de la correspondance imprimée, parmi lesquels il est intéressant de signaler un avis de la Société d'acclimatation, portant qu'« il résulte de démarches récemment faites par la Société auprès du directeur général des manufactures de l'État, que partout où il existe un entrepôt de tabacs on peut obtenir telle quantité de jus qu'on désire; seulement ce produit s'altérant très facilement, il est difficile d'en conserver en magasin, et il est indispensable que les demandes soient faites à l'avance. »

L'ordre du jour appelle la distribution des médailles qui ont été méritées pour apports de produits aux séances de l'année 1875 : MM. MASSON, pour 15 points, et DESLANDES pour 9 points, obtiennent chacun une médaille

d'argent, qui leur est remise par M. le Président, aux applaudissements de toute l'assemblée.

Au nom de M. le Secrétaire-Général, momentanément absent de Senlis, M. Boufflet donne lecture du *Compte-rendu des travaux de l'année 1875*, rédigé conformément au règlement de la Société.

Un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie.

Membres admis dans la séance du 2 janvier 1876.

MM. TURQUET, notaire à Paris.

VELUT, négociant en vins à Senlis.

BRAULT, marchand de nouveautés à Senlis.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1875,
PAR M. THIRION, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Messieurs,

On prétend que les peuples heureux n'ont pas d'histoire; s'il en est de même des Sociétés, vous pouvez vous considérer comme une Société heureuse, car je me sens très embarrassé pour raconter votre histoire de l'année 1875.

Ce n'est pas au moins que vous n'avez rien fait pendant cette année; mais vous n'avez rien fait de nouveau, et vous avez tout simplement, comme les années précédentes, tourné dans le même cercle d'occupations utiles et de succès satisfaisants.

Les leçons de votre professeur ont été données en

même nombre et dans les mêmes localités; les apports aux séances ont été faits avec un zèle sensiblement égal; quelques visites de jardins ont été demandées, comme à l'habitude, et ont provoqué des récompenses bien méritées; votre Bulletin mensuel a paru avec sa régularité ordinaire, contenant à peu près le même genre et le même nombre d'articles; les présentations de membres nouveaux ont largement suffi pour maintenir votre liste au chiffre satisfaisant qu'elle avait atteint.

C'est pourquoi je vous demande la permission de vous épargner, cette année, la longue et fastidieuse énumération de chiffres et de documents que comporte ce compte-rendu, et de me contenter d'appeler votre attention uniquement sur quelques faits isolés qui, en bien ou en mal, particulariseront cette année 1875 et la feront légèrement différer des précédentes.

C'est ainsi que je vous signalerai les bons résultats de la décision que vous avez prise, il y a un an, d'augmenter le nombre des membres de votre Conseil d'administration; depuis ce temps, ses réunions ont pu avoir lieu régulièrement et en présence d'une quantité suffisante de conseillers; les affaires pressantes de la Société ont pu être expédiées en temps utile, et s'il en est qui restent encore en souffrance, l'unique cause en est le manque de fonds qui n'a pas permis de réaliser toutes les améliorations signalées.

Mais s'il est, Messieurs, un succès qui dépende du zèle de la Société tout entière, c'est celui des Expositions. Celle de 1875 devra, à ce titre, ne vous laisser que des souvenirs flatteurs et cette satisfaction intime qui résulte du sentiment d'un devoir bien rempli. Elle a été, à tous les points de vue, plus belle et plus complète que

les précédentes; l'espace manquait pour mettre suffisamment en vue toutes les richesses horticoles que vous aviez exposées, et ce sera une des plus pressantes nécessités de l'avenir que de trouver un local suffisant pour vos futures Expositions.

Au surplus, si les lots étaient bien choisis et nombreux, les récompenses non plus n'ont pas fait défaut. La rosée bienfaisante que vous vous félicitez d'avoir recueillie l'année dernière s'était changée en averse; administrations diverses, hommes politiques, notables de l'arrondissement avaient tenu à honneur de manifester leur zèle pour le progrès de l'horticulture; une coupe d'honneur, cinq médailles en or, quatorze en vermeil, dix-sept en argent et dix en bronze vous ont ainsi permis de récompenser amplement les exposants, les longs services et les jardins visités par votre Commission spéciale. Enfin une fondation annuelle de M. le docteur Pigeaux, transformée en une grande médaille de vermeil, a été, pour l'année 1875, attribuée à la plus belle culture d'asperges en plein champ.

Une des questions à l'ordre du jour dans le domaine de l'horticulture, c'est celle des engrais chimiques, concentrés, qui, sous un petit volume et moyennant une faible dépense, permettent d'appliquer aux végétaux des nourritures appropriées qui déjà dans la culture forcée diminuent la nécessité des rempotages, et qui bientôt dans la culture de pleine terre, après des essais et des tâtonnements déjà bien avancés, offriront le moyen de donner à chaque plante la substance dont elle a un exclusif besoin. Grâce à un savant et dévoué collègue, M. Dudoüy, vous avez eu non-seulement d'utiles renseignements sur ces applications pratiques, mais encore

une certaine quantité d'engrais, suffisante pour vous mettre à même de faire les expérimentations nécessaires.

Quoique l'on ait pu dire, Messieurs, de la rivalité qui existe entre la pratique et la théorie, il ne faut pas négliger cette dernière, quoique ce soit en général à la première que nous devons le plus. D'ailleurs, les livres ne contiennent pas que de la théorie, et les praticiens eux-mêmes en ont écrit. Il faut donc faire grand cas des livres, et c'est pour cela sans doute que tant de sociétés, comme la notre, tiennent à avoir une nombreuse bibliothèque et un catalogue bien à jour. Le zèle de votre nouveau bibliothécaire vous est trop connu pour que vous n'ayez pas la certitude de pouvoir bientôt tirer de vos livres tout le parti possible, et même d'en augmenter le nombre en sollicitant les dons de l'administration, mérités par le cas que vous semblerez faire de ceux que vous possédez déjà.

Cependant vous avez, comme à l'ordinaire aussi, payé votre tribut à l'adversité, par les vides que la mort a faits dans vos rangs. Huit sociétaires vous manquent dont la perte doit vous être signalée, et que vos regrets accompagneront : deux dames patronnesses, M^{me} la marquise de Giac et M^{me} Regnier, et six membres titulaires qui sont MM. Cheronnet, Delarue, de Péronne, Huet (de Montépilloy), Laurent (de Betz) et Piton. Il y faut joindre plusieurs démissions, et même quelques membres dont, conformément au règlement, votre Conseil d'administration s'est vu contraint d'ordonner la radiation. Mais trente-huit admissions prononcées par vous dans le cours de l'année compensent largement ces regrettables lacunes.

Aussi, Messieurs, allez-vous au début de cette année

nouvelle affirmer votre prospérité par un acte après lequel vous soupiriez depuis longtemps, dont vous aviez voté la réalisation en 1870, et que vos finances revenues dans leur équilibre vous permettent enfin d'accomplir : je veux parler du remboursement des obligations de la Société; grâce à l'heureux succès de la dernière exposition et au nombre toujours croissant des membres perpétuels, vous allez enfin vous voir délivrés de cette dette qui entravait vos projets d'amélioration, et si cette prospérité continue, comme tout le fait espérer, vous allez entrer dans l'ère des progrès matériels qui commencera sans doute par l'achèvement de votre jardin d'expériences, et plus tard par la construction des annexes qui lui sont si nécessaires pour développer votre enseignement et l'appliquer à toutes les branches de l'horticulture.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Nouveau sujet pour greffes de rosiers, par M. C. BERNARDIN. — Le rosier multiflore de la Grifferaye a été obtenu, dit-on, par un semis qui a été fait il y a de longues années en Anjou. En 1861, M. Lalande, horticulteur à Nantes, après avoir taillé quelques sujets de ce rosier, fut surpris de leur végétation extraordinaire, puisqu'ils avaient produit des tiges qui mesuraient un et deux mètres de hauteur. Il greffa ces tiges avec succès. Cette première réussite lui donna l'idée de bouturer le multiflore de la Grifferaye; cette opération ayant réussi selon son désir, il fit une pépinière de ces jeunes sujets enracinés qu'il planta dans les mêmes conditions que les

égantiers, ne leur donnant la première année que les sarclages ordinaires. L'hiver suivant, il recepa tous ces multiflores rez-terre, et du mois de mars au 1^{er} mai il choisit parmi les bourgeons qui croissaient celui qui sortait le plus profondément de terre, et qui annonçait une végétation très luxuriante. Après avoir pincé les extrémités des tiges arrivées à la hauteur d'environ 1^m 10, M. Lalande prescrit d'empêcher, par des pincements intelligents, la sève de s'éloigner de la tige, et de greffer en juillet directement sur le tronc toutes les variétés de roses. Pour arriver à avoir des tiges bien droites et dépourvues de nœuds, il suffit lorsque la tige s'allonge de supprimer, sans trop attendre, tous les yeux qui se développent dans l'aisselle des feuilles, en ayant bien soin de laisser ces mêmes feuilles sans les endommager, car elles servent au développement du sujet. La culture des multiflores de la Grifferaye pour faire des sujets nains se pratique par les mêmes procédés, et M. Lalande est très satisfait des résultats qu'il a obtenus.

(*Société d'horticulture de Coulommiers*).

Un agriculteur, connaissant l'excellent effet des *cendres pyriteuses* contre les *vers blancs* et n'en ayant qu'une quantité insuffisante, ne put en répandre que sur une partie de ses champs, qui fut complètement préservée; celle qui n'en avait pas reçu fut infestée par les vers blancs. — Un autre cultivateur se risqua à ensemer une terre bordée par un bois infesté de hannetons; l'emploi des mêmes cendres préserva complètement cette terre des vers blancs.

(*Journal de l'Agriculture*).

..

Destruction des pucerons du pêcher, par M. MOUGENOT. — En hiver, les pucerons se trouvent sur l'écorce des branches et de la tige à l'état d'œufs ressemblant à de petits grains de poussière d'un noir brillant. Ils sont presque imperceptibles à l'œil nu, mais avec une loupe on les distingue très facilement. Lorsque les boutons commencent à s'entrouvrir, ces œufs deviennent grisâtres, et au moment où les fleurs s'épanouissent et où les premières feuilles paraissent, les insectes éclosent et sont verts. C'est huit ou quinze jours avant ce moment qu'on peut les détruire avec la plus grande facilité. Ils n'ont encore fait alors aucun dégât, et si l'on attend plus tard, on les voit s'introduire dans les fleurs et entre les feuilles, où il est plus difficile de les atteindre. On prend du jus de tabac très fort, tel qu'il sort des manufactures, ou si on le fabrique soi-même, un demi-kilogramme de tabac doit être employé pour obtenir un litre de décoction. Lorsque l'arbre est taillé et détaché du treillage, on prend un petit pinceau très doux, afin de ne pas endommager les boutons qui commencent à grossir, et on badigeonne l'arbre complètement, en repassant plusieurs fois à la même place, pour que toutes les petites cavités soient mouillées. Quand cette opération est terminée l'arbre semble avoir reçu une couche de vernis. Si toute une plantation a reçu ce badigeonnage, il est très rare d'y voir des pucerons dans le courant de la végétation, ou s'il en survient ce n'est que très tard à la fin de l'été, et alors il faut qu'ils soient en très grand nombre pour nuire.

(*Revue de l'Arboriculture*).

..

Guérison du chancre des arbres. — Enlever jusqu'au vif la partie attaquée, et la frotter ensuite avec des feuilles d'oseille pour faire refermer la plaie. L'onguent de Saint-Fiacre et le plâtre ont été aussi employés avec succès. Mais le *coaltar* produit le plus mauvais effet sur le bois vert; il s'infiltré dans le bois, désorganise les tissus, et ne tarde pas à faire périr la partie qu'il recouvre (1).

(Société d'horticulture de Maine-et-Loire).

*
**

Culture économique du Cresson, par M. BERGER. — Près d'une réserve d'eau, d'un puits, préparez deux ou trois mètres carrés de terrain, plus ou moins, suivant que vous jugez convenable; bêchez-les et empierrez-les avec attention, puis recouvrez-les d'une épaisseur de deux ou trois centimètres de terreau riche et léger. Sur ce terreau ainsi disposé, placez à 10 ou 12 centimètres les uns des autres, et en quinconce, des fonds de bouteilles cassées enfoncés au-dessous du sol. Remplissez-les alors d'un terreau semblable à celui qui vous a déjà servi, et plantez-y un, deux ou trois pieds bien enracinés de cresson. Ces dispositions prises, il ne reste plus qu'à arroser la plantation une ou deux fois chaque jour, deux fois nécessairement si le temps est sec et chaud. Une partie de l'eau des arrosements allant se concentrer dans chacun des fonds de bouteilles, ne pouvant plus en sortir que par évaporation, et étant abondamment renou-

(1) Dans la séance du 2 novembre 1873, M. Macret, directeur des travaux de la ville de Senlis, a fait savoir à la Société que l'emploi du *coaltar* recuit n'offrait aucun inconvénient pour les végétaux.

(Note de la Rédaction).

velée chaque jour, il en résulte au pied de chaque plant principal de cresson une humidité constante qui en provoque et en alimente la végétation. Chaque pied devient ainsi une souche-mère, qui projette autour d'elle de nombreux drageons auxquels elle fournit l'eau dont ils ont besoin. Aussi, en peu de temps, les quelques mètres de terrain ainsi plantés se couvrent d'une belle végétation. Pour la conserver longtemps, il suffira de ménager la plantation, en coupant le cresson de manière à ne pas en arracher les racines, surtout celles des plantes-mères. Les fonds de bouteilles cassées sont indiqués parce qu'ils se trouvent partout, qu'ils ne coûtent rien, et que l'expérience a prouvé qu'ils suffisaient à produire l'effet désiré; mais tout autre vase de même dimension devra donner les mêmes résultats.

(Société d'horticulture de Maine-et-Loire).

*
**

Duplicature des fleurs. — Il est démontré, par des expériences pratiques, que des graines d'œillets, de giroflées, etc., récoltées sur des plantes à fleurs simples éloignées de plantes de même espèce à fleurs doubles, semées quelques mois après la récolte, n'ont produit que des plantes à fleurs simples; et que les mêmes graines, semées la quatrième année après la récolte, n'ont produit que des plantes à fleurs doubles. Il en faut conclure que, dans leur état naturel, les plantes ne produisent que des fleurs simples, et que c'est une erreur que de croire : 1° que pour obtenir des fleurs doubles, il faut à la plante porte-graines, à fleurs simples, le voisinage d'une plante congénère à fleurs doubles; 2° que certaines graines sont

nées pour produire des plantes à fleurs simples, et certaines autres des plantes à fleurs doubles.

(*Société d'horticulture pratique du Rhône*).

*
**

Destruction des rats, souris, mulots et loirs. — Quelques jardiniers ont encore la mauvaise habitude d'empoisonner avec de l'arsenic les fèves, des amandes, des pois, de la viande, etc., et de les répandre sur les lieux fréquentés par les animaux dont ils veulent se débarrasser. Les résultats sont assez ordinairement satisfaisants, mais ils offrent une infinité de dangers pour d'autres animaux et même pour les enfants. Il est beaucoup plus simple, et nullement dangereux, de râper ou d'émietter du pain, de pulvériser de la chaux vive et du sucre en quantité égale. On mélange les deux substances, et on met en petits tas cette poudre aux endroits fréquentés par les animaux. Ceux-ci, étant très friands de sucre, mangent la poudre; les liquides de l'estomac, venant en contact avec la chaux, déterminent un effet analogue à celui de l'eau sur cette substance, ils l'éteignent; la violente inflammation qui en est la conséquence occasionne une mort prompte, que l'on accélère encore en plaçant près de la poudre un vase rempli d'eau, dans lequel les animaux puissent assouvir la soif qui les dévore après avoir mangé de la chaux.

(*Société d'horticulture d'Orléans*).

Ordre du jour de la Séance

DU 6 FÉVRIER 1876.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 30 JANVIER, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

ART. 6^e du Règlement : Tout membre de la Société qui voudra cesser d'en faire partie devra donner sa démission, par écrit, au Président de sa section, en temps utile pour qu'elle puisse être transmise au Secrétaire-général avant le 15 janvier suivant.

Leçons d'Horticulture

FÉVRIER 1876.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Pontarmé :</i>	Lundi 7, à 10 h. du matin, chez M. Dupuis.
<i>Plailly :</i>	Lundi 7, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Mercredi 9, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Montataire :</i>	Mercredi 9, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Barbier.
<i>Versigny :</i>	Dimanche 13, à 10 h. du matin, chez M. Lemaire.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 13, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 17, à 3 h. de l'après-midi, chez M. Poulet.
<i>Crépy-en-Valois :</i>	Dimanche 20, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 20, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 24, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 24, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 27, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 27, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.